AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 14-6-77436452

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL 50 F

Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant: P. JOURNET

Bulletin n° 127 8 juin 1977

GRANDES CULTURES

- CEREALES -

ETAT SANITAIRE DES CEREALES

Stades selon variété et région (échelle de Feckes-Large) :

- blé d'hiver : 10-5-2 à 10-5-4 (floraison, formation du grain),
- escourgeon, orge d'hiver : 10-5-4 à 11-1 (formation du grain, maturité laiteuse),
- céréales de printemps : 7 à 10-1 (deux noeuds à gaine éclatée).

Maladies :

Peu d'évolution sur céréales d'hiver par rapport à notre bulletin n° 125 du 26 mai. Dans la plupart des situations, le stade d'intervention est dépassé.

A signaler que les petites taches brunes sur feuilles, dues à des réactions d'hypersensibilité à l'oïdium, sont parfois prises pour la rouille brune, caractérisée par la formation de pustules sporifères.

- Rhynchosporiose : cette maladie a progressé ces derniers temps sur orge de printemps. Les préconisations concernant les interventions ont été données dans notre bulletin n° 121 du 29 avril 1977.

Ravageurs animaux :

- Pucerons :

La présence de ces ravageurs est signalée par la plupart des observateurs, mais les populations restent dans l'ensemble faibles jusqu'à présent. Selon les secteurs, on signale Sitobion avenae (puceron des épis), mais également Metopolophium et Rhopalosiphum padi. Aucune intervention ne se justifie jusqu'à présent.

En effet, un traitement n'est à envisager que si l'on observe plus de 15 pucerons par épi ou si les populations sont en croissance rapide (double en 5 jours ou triple en 8 jours) : ce seuil d'intervention correspond en pratique à 2 épis sur 3 colonisés par des pucerons.

Avant d'entreprendre toute intervention, il est donc conseillé aux producteurs de suivre l'évolution de ces ravageurs, en examinant 100 tiges ou épis. Les seuls produits autorisés à la vente pour cet usage sont :

- pirimicarbe : 125 g de m. a./ha (Pirimor)
- phosalone : 600 g de m. a./ha (Zolone, Azofène)
- bromophos : 375 g de m. a./ha (Sovi-nexion)
- endosulfan : 525 g de m. a./ha (Thiodane, Thiodan)
- dialiphos + endosulfan : 360 g + 280 g de m. a./ha (Fendik).

.../...

P 38

Ces produits présentent l'avantage de ne pas être dangereux pour les abeilles.

Précisons que les escourgeons et orges d'hiver atteindront très prochainement le stade pâteux à partir duquel les dommages ne seront plus à craindre et où toute intervention chimique sera inutile.

- POMMES DE TERRE -

DORYPHORE

Des doryphores adultes sont observés dans les cultures de plaine depuis le 30 mai et les premières pontes ont été notées à partir du 3 juin. Il est cependant encore trop tôt pour intervenir.

MILDIOU

Les conditions climatiques ont été peu favorables à cette maladie jusqu'à présent. Les récentes pluies ont été très localisées et souvent faibles (4 à 12 mm). Comme cette maladie a été absente par ailleurs en 1976, la première intervention peut être différée.

/ CULTURES MARAICHERES ET LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP /

- POIREAU -

TEIGNE

Les premiers dégâts de la teigne du poireau peuvent s'observer sur les hampes florales des poireaux conservé pour la graine. Un traitement insecticide des porte-graines, des poireaux repiqués, ainsi que des plants encore en couche, devrait être effectué avant la fin de cette semaine.

Utiliser l'un des produits suivants (doses en matière active) :

- azinphos : 40 g/hl
- carbaryl : 75 g/hl
- chlorfenvinphos : 40 g/hl
- malathion : 75 g/hl
- méthidathion : 30 g/hl
- parathion éthyl : 25 g/hl
- parathion méthyl : 40 g/hl
- phosalone : 60 g/hl
- tétrachlorvinphos : 150 g/hl
- Bacillus thuringiensis : dose selon la spécialité.

- CHOUX -

PUCERONS CENDRES DU CHOU

Nous signalons que les premières colonies de pucerons cendrés sont dès à présent installées dans les cultures de choux, notamment de choux à choucroute. Ces colonies sont difficiles à déceler et demandent une certaine attention car elles se trouvent dans le coeur des jeunes plantes. S'il est encore un peu tôt pour intervenir, nous conseillons vivement aux producteurs d'être vigilants et de prévoir un traitement aphicide dès que l'on observe plus de deux jeunes colonies sur 10 plants.

Utiliser l'un des nombreux aphicides conseillés en cultures maraichères, sur la liste parue dans Phytoma de février 1977, en se rappelant que l'oxydéméton méthyl (Méta systémox), le phosphamidon (Dimecron 10) et le vamidothion (Kilval, Vamifène, Sépaphid) sont interdits d'emploi sur cultures maraichères et légumières de plein champ.

Apporter un minimum de 600 litres d'eau à l'hectare et ajouter un mouillant à la bouillie.

NOCTUELLES (vers gris)

Devant l'ampleur des dégâts causés par les vers gris au cours de ces trois dernières années, la lutte contre ces ravageurs doit être menée efficacement. Les traitements doivent être réalisés lorsque les chenilles sont jeunes.

.../...

L'activité des vers gris étant constatée dans de nombreuses parcelles de choux, un premier traitement devrait être effectué dès que possible :

- par pulvérisation soignée et abondante (600 à 1 000 l si possible) de bouillie contenant, soit :

. lindane (nombreuses spécialités) et toxaphène (Phénoryl) : 500 g de matière active/hl,

. endosulfan (Thiodane émuls. Quino, Insectophène Liq. fort,...) : 200 g de matière active/hl,

. carbaryl (Sevin L 85, Prosevor 85,...) ou trichlorfon (Diptérex) : 100 g de matière active/hl.

- par épandage d'appâts à utiliser sur la base de 40 à 60 kg à l'hectare. On peut utiliser des appâts prêts à l'emploi à base de lindane (Granater L, Sovicortil L,...), de carbaryl (Sevin appât), de toxaphène (Sopraphène granulés), etc...

- par épandage à la tombée de la nuit d'appâts préparés au moment de l'emploi et utilisant pour 100 kg de son, l'un ou l'autre des insecticides suivants, à la dose de matière active ci-après :

. carbaryl	: 5 kg
. endosulfan	: 0,225 kg
. endosulfan + parathion	: Drifène AP 0,8 kg
. lindane	: 0,4 kg
. toxaphène	: 0,6 kg

Si l'attaque est généralisée, l'épandage sera fait sur l'ensemble de la parcelle (60 kg/ha et même 120 kg en cas de forte infestation). Si l'attaque est localisée, limiter l'épandage à la zone des dégâts. Le chlorpyriphos et la phoxime peuvent aussi être utilisés.

/ PETITS FRUITS /

- FRAMBOISIER -

DESSECHEMENT DES RAMEAUX

Renouveler la protection.

/ VIGNE /

/ URGENT /

MILDIOU

Les premières taches de mildiou viennent de nous parvenir en grand nombre des régions de WETTOLSHEIM, WINTZENHEIM, AMMERSCHWIHR, BERGHEIM. **Un traitement fongicide doit être réalisé d'urgence dans l'ensemble du vignoble alsacien ainsi que dans celui du Toulois**. Les conditions climatiques actuelles sont très favorables au développement de ce champignon.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Pour le vignoble de CLEEBOURG, le traitement insecticide contre les tordeuses de la grappe peut être envisagé maintenant, combiné avec le traitement fongicide.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER

P 39